



NEUROPSYCHOLOGUE

TRAVAILLEUR OU TRAVAILLEUSE AUTONOME À TEMPS PARTIEL
EN SEMAINE, DE JOUR OU DE SOIR

La Clinique pédagogique Charles-Lemoyne est une nouvelle clinique privée offrant des services multidisciplinaires à l'intérieur du Collège Charles-Lemoyne. Les services s'adressent tant aux élèves du Collège Charles-Lemoyne qu'au grand public. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web <https://monccl.com/college/clinique> ou la page Facebook <https://www.facebook.com/cliniquepedagogiquecl/> de la Clinique.

MANDATS

Le ou la neuropsychologue devra :

- Conformément au Code des professions du Québec, effectuer des évaluations auprès d'élèves de 4 à 21 ans, afin de statuer sur la présence de troubles neurodéveloppementaux, de troubles d'apprentissage ou de troubles mentaux;
- Travailler en concertation avec les familles, l'équipe-école et les autres professionnels, afin de favoriser le plein épanouissement des élèves;
- Animer des ateliers de formation portant sur le domaine d'expertise;
- Participer au développement des réseaux sociaux de la Clinique (en écrivant un article traitant du domaine d'expertise, par exemple).

EXIGENCES RELIÉES À L'EMPLOI

- Membre en règle de l'Ordre des psychologues du Québec;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Connaissance des outils informatiques relatifs au domaine d'expertise.

PROFIL RECHERCHÉ

La personne recherchée a une grande préoccupation des élèves ayant des besoins particuliers. Elle est en mesure de créer un climat de travail positif et stimulant, afin d'aider les élèves à conserver leur motivation malgré leurs défis. Elle possède d'excellentes aptitudes sur le plan de la communication. Les échanges avec les élèves, les parents, les intervenants et les collègues se font de façon professionnelle et constructive. De plus, elle démontre une volonté d'innover dans son domaine professionnel. Dynamique et crédible, la personne est en mesure de mettre en place différents projets avec la coordonnatrice de la Clinique. Elle possède une grande capacité d'adaptation et sait faire preuve de flexibilité.

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

Le ou la neuropsychologue agit à titre de travailleur ou de travailleuse autonome. Un bureau ainsi que des tests sont mis à sa disposition. La clientèle est également fournie. En contrepartie, le ou la neuropsychologue verse une partie de ses honoraires à la Clinique, en fonction du contrat préétabli.

ENTRÉE EN FONCTION ET LIEUX DE TRAVAIL

Novembre 2017. Le ou la neuropsychologue sera appelé(e) à travailler aux campus Ville de Sainte-Catherine et Longueuil-Saint-Lambert du Collège Charles-Lemoyne.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ ainsi qu'une lettre signifiant leur intérêt au plus tard le **lundi 30 octobre 2017 à 16 h.**

Courriel : clinique@clemoyne.edu

Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas d'accusé de réception pour ceux et celles qui postuleront.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Clinique remercie tous les candidats et toutes les candidates de leur intérêt.